

LA RENTRÉE DES CLASSES

Les enseignants doivent contribuer à l'atténuation des préjugés raciaux dans les établissements scolaires

Les raisons du racisme et de l'antisémitisme ont été mille fois analysées. Elles sont complexes et, d'un individu à l'autre, le poids de ces différents composantes peut varier de la manière la plus subtile. Celui qui, par la conformation de son caractère, par les troubles affectifs qu'il a pu subir sans parvenir à les surmonter, par les effets des rivalités économiques et culturelles, par les influences familiales ou politiques qui ont modelé ses réactions et ses jugements, a souvent tendance à se décharger sur autrui des tensions qui le tiraillent en tout sens et parfois le déchirent. Il n'est pas de corps social dont tous les éléments aient l'esprit parfaitement harmonieux, et où, par conséquent, on ne puisse rencontrer cette mentalité de petit blanc qui se manifeste parfois par quelque passion cachée à détruire son semblable.

Que l'on puisse ainsi côtoyer, dans les diverses catégories socio-professionnelles, des racistes plus ou moins convaincus, n'est guère étonnant. Leur pouvoir est en général limité au petit monde qui gravite autour d'eux. Il leur faut avoir une position sociale assez élevée, qui leur permette par exemple d'exercer des pressions efficaces sur le choix des hommes, pour que les racistes soient à même de nuire aux intérêts des minorités et de la collectivité.

Cependant, leur influence dans le monde de l'éducation est beaucoup plus pernicieuse. Point n'est besoin d'être un grand maître pour avoir la possibilité d'agir. Quelle que soit sa place à l'intérieur du monde éducatif, le professeur exerce son autorité sur la population de toute une classe. Si quarante années dures sa carrière, il aura pu troubler l'esprit d'une population estudiantine beaucoup plus vaste. Et davantage, il aura perpétué, au fil des générations le virus raciste, assuré sa survie, encouragé sa prolifération.

Le propos de l'enseignant par lequel il rejette l'enfant de la communauté est évidemment destructeur. La nature sociale de l'être humain est un fait patent. L'enfant isolé dépérit. Aussi comprend-on que la réflexion brutale du raciste pénètre dans les profondeurs de la pensée, au point même parfois de dissoudre celle-ci. Lorsque les affects sont atteints dans cette proportion, la mémoire garde la trace indélébile de cette blessure. Le spectateur qui assiste à cet acte d'exclusion, n'est pas moins marqué. Ainsi se maintient toute une tradition de réactions et de comportements.

Nous voici alors en présence d'une sorte de paradoxe : comment le monde de l'éducation pourrait-il contribuer à former des mentalités dégagées de toute passion perverse s'il contient, dans son sein propre, des esprits eux-mêmes malsains, qui, naturellement, ont tendance à façonner à leur image le monde mental des enfants dont ils ont la charge ?

Il se trouvera bien sûr de beaux esprits pour minimiser l'importance du racisme dans le monde éducatif, voire pour affirmer son absence. Or ce racisme existe bel et bien, d'autant plus difficile à saisir et à dénoncer qu'il ne s'exprime en général qu'en aparté, qu'à mots couverts, puisque de une part la loi en interdit l'expression publique, et que d'autre part, une bonne fraction de la population le réprime encore. Il m'est désagréable de dire que, pour ma part, je l'ai rencontré, cette fois-ci solidairement affirmé, tant auprès de gens de droite que de communistes (1) - non pas évidemment que toute

personne votant à droite ou communiste soit atteinte par ce virus ! Quoiqu'il en soit, selon des propos rapportés il y a déjà quelques années, certains milieux verraient d'un très bon oeil l'instauration d'un *numerus clausus*. Les élus, qui auraient certes démontré leur qualité professionnelle incontestable, fait allégeance au système et aux hommes en place, par conviction, naïveté ou arrivisme, serviraient de paravent pour masquer les tares de l'organisation sociale.

Pour éviter que ne se développe la gangrène, il est nécessaire de ne rien laisser passer, de réagir, et de réagir vite. A cet égard, on ne peut que se louer des initiatives prises par les organisateurs des rencontres d'Orléans, ou par celles de Léon Poliakov en liaison avec la FEN. Non seulement ces actions devraient permettre que l'histoire, dans sa vérité nue et formatrice, soit enfin, dans ce pays (2), enseignée aux enfants, mais elles pourraient avoir également pour effet heureux d'exercer une pression morale sur les enseignants eux-mêmes, les invitant à une prudence redoublée dans leurs propos, et à une réflexion plus solide sur leur conduite. Cette pression devrait-être d'autant plus forte que les facteurs politiques et économiques incitant à la violence verbale et aux actes de discrimination gagneraient en importance et en influence. Et l'on peut se demander si, dans ce but, il ne serait pas utile que quelque historien ou sociologue rassemble, dans une étude sur notre système éducatif, tous les actes ou tous les propos qui auraient des visées voire simplement des connotations racistes et discriminatoires. Certaines paroles, mêmes anodines, ont leur importance. Elles révèlent combien le milieu est favorable à une imprégnation plus profonde des sentiments xénophobes. Et l'on sait trop combien des comportements passifs peuvent soudain se cristalliser en attitudes actives et dangereuses.

EUJ-ETRE certains, au courant de l'existence d'un tel dossier, dont l'épaisseur permettrait en quelque sorte de prendre la « température » du pays, seraient-ils amenés à taire certaines de leurs pensées : ainsi, la tendance à la prolifération du virus raciste pourrait-elle se restreindre. Peut-être également, certains gouvernants et patriotes, soucieux du jugement que l'histoire portera sur leurs décisions et leurs comportements, seraient-ils enclins à agir au mieux pour éviter que leur pays ne vienne pas à être marqué d'un sceau d'infamie. Quoi qu'il en soit, l'« histoire des passions françaises » (3), et l'histoire tout court, se trouveraient enrichies d'un chapitre utile à l'intelligence des comportements.

C. P. BRUTER
Maître de conférences

NDLR : le sujet évoqué par C. P. Brutet pourrait inciter des enseignants à nous faire part de leurs expériences personnelles. Nous serions heureux d'en prendre connaissance. Merci.

(1) Cette expérience vient donc en appui à la thèse d'Henri Avron défendue dans « L'idéologie et les juifs » (Paris, PUF, 1978).

(2) cf « La composition d'histoire » par Pierre Daninos (Paris, Julliard, 1979).

(3) « Histoire des passions françaises » par Théodore Zeldin (Paris, Encre, 1979).

